

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 24 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le Mardi 24 avril 2018 à 18h30 minutes, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, régulièrement convoqué par le Président Didier BODA, s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances (Boutique Bus, 8 Rue de la Buerie à SOISSONS).

Date de la convocation :

12 avril 2018

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
12	9	9

Présents : Mme CORDEVANT, M. BEAUDON, M. BODA, M. CHENU, M. ENGRAND, M. LEFEVRE, M. LEMOINE, M. TORDEUX et M. RAVERDY.

Absents excusés : M. COUTEAU, M. GAGE, M. PAILLETTE

Tarifs 2018-2019	Rapport
	N°7

Par décret N°2005-917, abrogeant le décret N°87-538 du 16 juillet 1987, le désencadrement des tarifs des transports urbains a été officialisé. Ainsi désormais, les Autorités Organisatrices peuvent librement fixer leurs tarifs.

Aussi, il est proposé au Comité Syndical un projet d'actualisation des tarifs pour l'exercice 2018/2019 dont un exemplaire est joint en annexe. L'augmentation pondérée de l'ensemble des titres est de **0,514 %**.

Il est précisé que la grille tarifaire, particulièrement sociale, s'adresse à tous les publics.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de se prononcer sur cette actualisation. Cette augmentation tarifaire prendra effet à compter du 1^{er} Octobre 2018.

Avis favorable unanime des membres du Bureau Syndical

DELIBERATION

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, décide d'appliquer la nouvelle proposition de tarification telle que définie dans le tableau joint en annexe à cette délibération, à partir du 1^{er} Octobre 2018.

Vote :

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Et ont signé au registre les membres présents

**Affiché, le 25 Avril 2018
Pour extrait conforme,**

**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
DE SOISSONS
25 AVR. 2018**



AUGMENTATION DES TARIFS POUR L'EXERCICE 2018/2019

Nature du titres	Tarif 2017/2018	Prix de vente proposé 2018/2019	Augmentation brute	Augmentation brute en pourcentage	Volume recettes 2017 en pourcentage	% augmentation pondérée
Ticket unitaire TUS	1,20	1,20	0,00	0,00%	33,53	0,000%
Carnet 10 voyages TUS	7,60	7,60	0,10	1,33%	10,85	0,145%
Coupon Astus Hebdo	7,70	7,80	0,10	1,30%	0,05	0,001%
Coupon Astus Jeunes Mensuel	13,00	13,00	0,00	0,00%	6,90	0,000%
Coupon Astus Jeunes Trimestriel	32,20	32,40	0,20	0,62%	11,03	0,068%
Coupon Astus Mensuel Tout Public	21,20	21,20	0,00	0,00%	6,43	0,000%
Coupon Astus Mensuel Tout Public Tarif Réduit	10,60	10,60	0,00	0,00%	1,93	0,000%
Carte Seniors et Personnes Handicapées	61,00	52,00	1,00	1,96%	7,66	0,150%
Carnet 10 voyages Tarif Réduit TUS	3,75	3,80	0,05	1,33%	4,32	0,058%
Coupon Astus Jeunes Mensuel Tarif Réduit	6,45	6,50	0,05	0,78%	2,01	0,016%
Coupon Astus Jeunes Trimestriel Tarif Réduit	16,10	16,10	0,00	0,00%	1,60	0,000%
Coupon TAD TUS Mensuel	51,00	52,00	1,00	1,96%	1,37	0,027%
Ticket unitaire TAD	2,30	2,30	0,00	0,00%	2,57	0,000%
Carnet 10 voyages TAD	12,30	12,40	0,10	0,81%	5,76	0,047%
Pass'actif Picardie hebdo	6,70	6,80	0,10	1,49%	0,04	0,001%
Pass'actif Picardie mensuel	19,30	19,50	0,20	1,04%	0,26	0,003%
Pass Jeune Urbain	420,00	420,00	0,00	0,00%	3,68	0,000%
TOTAL % AUGMENTATION					100,00	0,514%
	Tarifs ayant augmenté en 2017/2018					
	Tarifs n'augmentant pas en 2018/2019					